SAFER CLUB

MARION BOTTERO

MARJORIE LELUBRE

AU CROISEMENT DES VIOLENCES :

PERSONNES LGBTQIA+ RACISÉES EN MILIEU FESTIF

CREBIS

Cahier du Crebis

Au croisement des violences

Violences sexistes et sexuelles envers les personnes LGBTQIA+ racisées en milieux festifs en Région bruxelloise

Marion BOTTERO

Marjorie LELUBRE

Ce cahier est issu d'une recherche effectuée par le Crebis, dans le cadre du réseau Safe Ta Night, à la demande et en collaboration avec Modus Vivendi asbl.

Avec le soutien financier d'Equal Brussels.

Mise en page : Équipe Communication du Forum - Bruxelles contre les inégalités

Éditeur responsable :
Le Forum - Bruxelles contre les inégalités
40, rue Fernand Bernier 1060 Saint-Gilles
0897.733.317
info@le-forum.org

INTRODUCTION

En Belgique, près de 48% des personnes ont été exposées à une forme de violence sexuelle au cours de leur vie[1]. Les femmes et les jeunes étant les plus vulnérables. Ce chiffre, déjà préoccupant pour l'ensemble de la population, monte à 80 % lorsqu'il concerne des personnes LGBTQIA+ . Pourtant les vécus spécifiques des personnes LGBTQIA+, et plus encore des personnes LGBTQIA+ racisées, demeurent largement invisibilisés dans les politiques publiques et les travaux de recherche. Or, ce public subit une accumulation de discriminations et violences systémiques – sexisme, racisme, homophobie et/ou transphobie – qui accentue leur vulnérabilité, notamment dans les espaces festifs.

Les milieux festifs sont des lieux ambivalents, à la fois des espaces de plaisir, de rupture avec le quotidien, de possibilité d'être soi-même, et des lieux où se concentrent de multiples risques : consommation d'alcool et de produits psychotropes, promiscuité, déséquilibres des rapports de pouvoir, normes de genre et de sexualité qui peuvent favoriser les violences sexistes et sexuelles. **Pour les personnes LGBTQIA+ racisées, ces espaces se situent au croisement de discriminations multiples : sexisme, racisme, homophobie, transphobie, mais aussi précarité liée au statut de demandeur·euse d'asile ou de personne sans papiers.**

Ce cahier du Crebis s'intéresse à cette question en s'appuyant sur une recherche collaborative menée **en partenariat avec Modus Vivendi, dans le cadre du réseau Safe Ta Night.** Pour ce faire nous avons organisé, en 2025, quatre ateliers collaboratifs réunissant neuf personnes LGBTQIA+ racisées : six hommes s'identifiant comme homosexuels et trois femmes, l'une s'identifiant comme lesbienne, deux autres comme transgenre. Les participant·es sont principalement originaires du Cameroun et du Bénin, vivent en Belgique et fréquentent les milieux festifs bruxellois. Nous avons ensuite conduit quatre entretiens avec des femmes racisées LGBTQIA+ récemment arrivées d'Afrique : deux s'identifiant comme femmes lesbiennes et deux comme personnes transgenres. Tout·es ont entre 24 et 45 ans.

Ces entretiens et ateliers ont mis en évidence la manière dont les pratiques de fête, la consommation d'alcool et de produits psychotropes, les discriminations racistes et LGBTQIA+-phobes et les rapports au droit se combinent pour produire des violences spécifiques, souvent peu connues.

[1] Selon une étude menée en 2021 par les Universités de Gand et de Liège. Keygnaert et al., 2021.

La grande majorité des participant·es ont fui leur pays d'origine (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, et République démocratique du Congo) en raison de violences liées à leur orientation sexuelle ou à leur identité de genre, dans des contextes où l'homosexualité et la transidentité sont criminalisées et fortement stigmatisées. Arrivé·es en Belgique, ils et elles se retrouvent dans une grande précarité : en procédure d'asile, sans logement stable, éloigné·es des grandes villes, avec peu de ressources économiques et un accès limité aux réseaux de soutien LGBTQIA+ et socio-sanitaires.

Rappelons que les personnes s'identifiant comme LGBTQIA+ racisées présentent des profils, parcours de vie et difficultés multiples - comme le représente le choix même de leur dénomination - que nous ne prétendons pas représenter dans cette recherche. Nous avons lancé un appel à participation large, au sein des réseaux LGBTQIA+ et avons travaillé avec les personnes qui nous ont répondues. Si le thème de la migration en soi ne faisait pas partie des questions de départ, nous avons suivi les pistes que nous offraient ces rencontres. Cette question a ainsi été abordée à la fois durant les entretiens et ateliers et nous a ainsi permis de mieux comprendre les parcours de ces personnes vivant la migration, la précarité économique et sociale et les violences, notamment dans une visée comparative entre pays d'origine et pays d'accueil.

De même, le terme « racisé·e » englobe une multitude d'origines, de parcours et d'identités ; les personnes qui ont participé aux ateliers et aux entretiens n'en représentent qu'une partie et les connaissances ici produites sont effectivement situées en fonction des expériences spécifiques des personnes rencontrées, dont l'origine nationale était centrée autour de certains pays. Nous ne prétendons donc pas épuiser cette thématique, ni mettre en lumière la diversité des réalités vécues par les personnes racisées dans leur ensemble.

Cette recherche vise à comprendre comment des personnes LGBTQIA+ racisées, souvent en situation migratoire et précaire, vivent la fête, la violence et la protection en Belgique. Elle articule des récits de vie détaillés, par le biais des entretiens avec une co-analyse plus large, menée au cours des ateliers, en nous inspirant du cadre théorique fondé sur l'intersectionnalité. Le concept d'intersectionnalité, développé par Kimberlé Crenshaw, désigne la manière dont différentes formes de domination (sexisme, racisme, homophobie, transphobie, etc.)

L'intersectionnalité, qu'est-ce que c'est ?

L'intersectionnalité est une approche des sciences sociales visant à combiner divers mécanismes de domination en lien avec le genre, la classe sociale et la race. Elle inclut également d'autres formes d'inégalités comme l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge, la religion… L'approche intersectionnelle ne considère pas ces formes de domination comme des catégories isolées, mais plutôt comme des mécanismes interconnectés qui agissent de concert pour créer des désavantages et des privilèges. Elle vise à comprendre comment ces différentes dimensions s'entremêlent pour créer des systèmes complexes de discrimination et d'oppression.

Cette réflexion sur l'intersectionnalité des inégalités a nourri le champ des études postcoloniales, de genre et queer, visant à mettre en lumière des systèmes de pouvoir tels que le colonialisme et le patriarcat. Elle ne segmente pas les inégalités et les luttes mais les analyse en écho, les articule afin de permettre une compréhension des diverses situations d'inégalités sociales qui se conjuguent et se cumulent et promeut ainsi une compréhension du monde social dans sa complexité.

Le concept d'intersectionnalité a été développé par la juriste américaine Kimberlé Crenshaw, à la fin des années 1980, dans la lignée du Black feminism. Cette approche critique permettait alors de mettre en lumière l'exclusion de certains groupes dans l'espace des mouvements sociaux comme celui du droit, de mettre en lumière des minorités situées à l'intersection des grands axes de structuration des inégalités sociales et dont les intérêts ne sont pas représentés par des mouvements sociaux. Ce sont aux États-Unis des femmes noires qui ont contesté le monopole de représentation des mouvements auxquels elles cherchaient à participer, en dénonçant la façon dont certain·e·s représentant·es étaient considéré·es comme plus légitimes : en particulier les hommes dans le mouvement de libération noir et les femmes blanches de la classe moyenne dans le mouvement féministe. Formulé initialement dans les arènes des mouvements sociaux et du droit, le terme s'est progressivement développé dans les sciences sociales.

ne s'additionnent pas simplement, mais se croisent et se renforcent pour produire des expériences particulières de marginalisation.

En traversant les grands thèmes évoqués dans les récits de vies et les co-analyses, nous verrons comment les personnes concernées développent des stratégies d'anticipation, d'évitement et de protection pour faire face aux violences. L'objectif est double : mieux comprendre la réalité vécue par ces personnes, mais également alimenter la réflexion sur des pratiques festives plus inclusives et plus sûres.

- La première partie de ce cahier déconstruit **la notion européannocentrée de coming out** en resituant le dévoilement de l'orientation sexuelle selon le contexte.

- La deuxième partie revient sur **les parcours de vie et les trajectoires migratoires** des personnes concernées rencontrées, afin de situer les violences vécues en Belgique dans la continuité des violences déjà subies dans les pays d'origine.

- La troisième partie s'intéresse à **ce que signifie « faire la fête »** pour ces personnes : les lieux festifs, l'importance de la « bonne » compagnie, la fréquence, les conditions matérielles et émotionnelles permettant de faire la fête.

- La quatrième partie analyse **le rapport à l'alcool et aux autres produits psychotropes**, en montrant comment le désir de s'évader et de se détendre se heurte à la nécessité de rester lucide pour se protéger.

- La cinquième partie décrit **les différentes formes de violences sexistes, sexuelles, racistes et transphobes** vécues dans les milieux festifs mais aussi dans d'autres espaces de vie (transports, gares, centres d'hébergement).

- La sixième partie mobilise **le cadre de l'intersectionnalité pour éclairer les stratégies d'anticipation et d'évitement** que les personnes développent, ainsi que leur rapport ambivalent au droit et aux institutions.

- Enfin, une dernière partie propose des **pistes de prévention et des recommandations**, en insistant sur la nécessité de dispositifs pensés avec et pour les personnes LGBTQIA+ racisées.

En donnant une place centrale à la parole des personnes concernées, ce texte souhaite contribuer à rendre visibles des expériences souvent tenues à la marge, et à nourrir les réflexions des professionnel·les, des militant·es et de toute personne intéressée par la transformation des milieux festifs en espaces réellement sûrs et accueillants.

Face au Coming out européano-centré, la règle du tacite

La notion de « règle du tacite » permet de désigner le non-dévoilement de l'orientation sexuelle, selon les contextes, chez des personnes LGBTQIA+ racisées, en contraste avec l'injonction au « coming out » d'inspiration européanocentrée (Amari, 2013 ; El-Hage et Jin Lee, 2016 ; Ouguerram-Magot, 2017).

Ainsi, au sein du groupe, aucun·e des participant·es n'a révélé son orientation sexuelle à l'ensemble de son entourage, uniquement à certaines personnes perçues comme de potentiel·les allié·es. Ces allié·es ont été identifié·es sur différentes bases : ils et elles ne vivent plus dans le pays d'origine (et auraient pu développer une « autre mentalité »), ils et elles partagent la même orientation sexuelle, ou encore parce qu'ils et elles manifestent une attitude considérée non discriminatoire.

Un accord implicite se tisse entre celles et ceux qui choisissent de ne pas dire et celles et ceux qui choisissent de ne pas demander

La majorité des participant·es a donc quitté son pays d'origine, laissant leur famille derrière eux et elles. Les raisons de ce départ n'ont pas toujours été explicitées au cercle familial et amical proche, d'autant que ce départ répondait parfois à une volonté explicite de s'éloigner d'un environnement familial perçu comme trop violent.

« On peut peut-être le soupçonner, mais jamais je n'ai confirmé. On ne m'a même jamais posé une question. Parfois ils abordent le sujet de l'enfant, mais ils disent que je suis encore un peu jeune. Donc que j'ai un peu le temps, mais que je dois penser aussi à ça. (…) Non, c'est vrai que le dîner en famille, je trouve toujours des échappatoires (…) Oui, pour éviter les questions comme ça, j'évite les dîners de familles. »

Participant·e à la recherche (séance 1)

Lorsque les liens avec la famille restée dans le pays d'origine sont maintenus, la plupart des participant·es préfèrent que leur orientation sexuelle ne soit pas abordée. Même dans le pays d'accueil, ils veillent à ne pas s'exposer ouvertement, par crainte que des rumeurs circulent jusqu'à leur pays d'origine via des proches ou des connaissances également présents en Belgique. Malgré l'éloignement géographique, la vigilance reste de mise. Cette prudence ne vise pas seulement à préserver des relations familiales harmonieuses, mais aussi à protéger les proches restés au pays, qui pourraient subir des conséquences si l'orientation non hétérosexuelle venait à être révélée (El-Hage & Lee, 2016).

Le fait de ne pas dévoiler son orientation sexuelle s'explique aussi par la crainte de rompre les liens avec la communauté d'origine qui s'est reconstituée dans le pays d'accueil. Au-delà de leur importance pour le bien-être individuel, ces liens communautaires constituent un mécanisme de protection essentiel face aux discriminations et violences racistes persistantes dans le pays d'accueil. Pour maintenir la fréquentation d'un lieu communautaire, l'orientation sexuelle sera ainsi passée sous silence (Ouguerram-Magot, 2017).

La volonté de protéger sa famille restée au pays, combinée à la nécessité de maintenir son appartenance à la communauté d'origine, rend le coming out inadapté aux

vécus des personnes LGBTQIA+ racisées. Cette situation donne lieu à une stratégie du tacite, qui se distingue du silence : si l'orientation sexuelle n'est pas affirmée explicitement, elle n'est pas non plus tue (Amari, 2013). Un accord implicite se tisse entre celles et ceux qui choisissent de ne pas dire et celles et ceux qui choisissent de ne pas demander, tout en sachant ou soupçonnant.

Cette « règle du tacite » devient ainsi une modalité d'ajustement identitaire et stratégique face à des environnements perçus comme potentiellement hostiles, tant dans le pays d'origine que dans le contexte migratoire. Cette forme particulière d'expression de l'orientation sexuelle ne relève ni d'un dévoilement explicite à la manière du coming out européanocentré, ni d'un simple silence, mais bien d'un compromis implicite, négocié avec les interlocuteurs·rices supposément informé·es ou soupçonnant la réalité de cette orientation. Ce mode de relation permet d'assurer, de manière simultanée, la préservation des liens familiaux et communautaires, ainsi que la protection des proches restés au pays, tout en limitant les risques d'exclusion ou de violence dans le pays d'installation.

Il apparaît dès lors essentiel de prendre en compte la complexité des appartenances multiples pour mieux comprendre les stratégies d'adaptation et de négociation mises en œuvre par ces personnes face à des normes souvent contradictoires, y compris dans la gestion des violences sexistes et sexuelles dont ils et elles pourraient être victimes.

PARTIE 2

Le parcours migratoire comme terrain de vulnérabilité supplémentaire

« Je pense que c'est plutôt psychologique. Étant donné qu'on sait que dans nos pays d'origine la loi interdit, on peut se faire tabasser à tout moment par rapport à son orientation. On vit même dans sa famille un peu en cachette. Et que si on arrive, on sait qu'il y a quand même un environnement juridique, même un environnement social assez ouvert sur les questions, on est un peu plus libre de certains actes, par exemple d'attraper son copain par la main, de l'embrasser, parce que ce sont des actes qu'on voit tout le temps, mais sauf que justement, c'est un peu dérangeant de voir deux blacks s'embrasser que de voir deux blancs s'embrasser. On prend plus de recul, on réfléchit plus à des actes alors qu'on ne devrait pas (…) Si on va embrasser son copain, on réfléchit, est-ce qu'on va nous voir… Est-ce qu'on doit vraiment embrasser ? (…) C'est beaucoup plus une question psychologique entre l'état dans lequel on était dans notre pays psychologiquement en fonction de tout ce qui est juridique, tout ce qui est violence et l'état qu'on a quand on arrive ici. »

Participant·e à la recherche (séance 2)

Une grande majorité des personnes impliquées dans ce projet de recherche ont en commun d'être arrivées en Belgique, après des parcours marqués par la menace, la violence et l'urgence. Elles viennent du Bénin, du Cameroun, du Burkina Faso et de la République Démocratique du Congo, où ils et elles bénéficiaient parfois de positions sociales valorisées et exerçaient des métiers visibles : acteur-rice, réalisateur-rice et producteur-rice de télévision, responsable ou fondateur-rice d'associations, militant·es LGBTQIA+, homme et femme d'affaires. Pour la plupart, leur départ ne résulte pas d'un projet migratoire préparé de longue date, mais d'une fuite précipitée face à la menace directe : lois criminalisant l'homosexualité, campagnes de haine sur les réseaux sociaux et dans les médias, agressions physiques, risques d'emprisonnement ou encore, crainte d'une révélation imminente faite à la famille par un tiers.

Cassie et Emilia, toutes deux originaires du Bénin, décrivent à quel point leur visibilité militante les a exposées dans leur pays. Militer ouvertement pour les droits des personnes LGBTQIA+, prendre la parole dans des conférences internationales ou sur les réseaux sociaux, a déclenché une vague de menaces de mort et d'attaques publiques, les accusant d'être des « instruments de l'Occident » ou de vouloir « corrompre les enfants ». Paul relie sa décision de rester en Europe à l'adoption d'une loi durcissant les sanctions contre l'homosexualité dans son pays, il profite d'un voyage professionnel à l'étranger pour quitter définitivement son pays et demander l'asile en Europe.

Ces départs précipités impliquent une absence de préparation, ils et elles

Le caractère vital de la fuite et le coût en terme de ruptures biographiques

n'ont pas toujours eu le temps d'organiser un projet migratoire, de rassembler des ressources, de faire des démarches préalables. Cette dimension de « claquement de doigts » ou de « décision brutale » revient fréquemment dans leurs récits, indiquant à la fois le caractère vital de la fuite et le coût qu'il représente en termes de ruptures biographiques.

En effet, ces départs ne se font pas sans pertes. Ils et elles sont ainsi contraint·es de renoncer à leurs réseaux, à une reconnaissance professionnelle, des ami·es, parfois une famille à charge. Mais la combinaison de la criminalisation de l'homosexualité ou de la transidentité, des violences familiales et sociales, et de la visibilité médiatique rend le retour impossible sans mettre leur vie en danger. Pour certain·es, l'Europe et la Belgique n'étaient pas inconnues : ils et elles y avaient déjà voyagé pour le travail ou pour des événements culturels, y avaient des connaissances, ce qui a joué dans le choix de s'y réfugier, en espérant y trouver un environne-

L'arrivée en Belgique ne ressemble en rien au refuge imaginé

ment plus sûr. La Belgique n'est parfois qu'une étape sur leur trajet tandis que d'autres souhaitent pouvoir s'y installer durablement, si les autorités bleges les y autorisent.

L'arrivée en Belgique, cependant, ne ressemble en rien au « refuge » imaginé. L'entrée dans une procédure de demande d'asile place irrémédiablement ces personnes dans une position de grande vulnérabilité. L'absence de statut stable complexifie l'accès à une toute une série de droits fondamentaux, dont celui au marché du travail ou du logement, les obligeant à dépendre lors de leur arrivée de dispositifs d'hébergement d'urgence ou de maisons d'accueil situées souvent loin de Bruxelles. Des centres dans lesquels il s'agit de se soumettre à des règles strictes d'horaires et de présence, ce qui limite leur liberté de mouvement et leurs possibilités de sortir. D'autres participant·es, arrivé·es sur le territoire belge de plus longue date, disposent d'un logement mais demeurent le plus souvent dans une situation économique très précaire, recourant pour certains à des emplois ponctuels.

Cette précarité se traduit par une série de contraintes quotidiennes : longues distances pour rejoindre Bruxelles (parfois deux à trois heures de trajet en transports en commun), budgets très limités pour les sorties, nécessité de respecter les règles des structures d'hébergement sous peine de sanctions, accumulation de démarches administratives lourdes liées à la procédure d'asile. Certain·es participant·es racontent avoir dormi à la gare du Midi ou dans la rue à leur arrivée, faute de connaître les services sociaux ou les associations susceptibles de les aider. Si ils et elles ont parfois choisi la Belgique parce qu'ils et elles connaissaient déjà des personnes sur place, ils et elles se retrouvent néanmoins isolées, sans réseau solide à Bruxelles, avec peu de contacts

dans le milieu LGBTQIA+ local.

Alors que la majorité des personnes LGBTQIA+ racisées rencontrées dans les ateliers collaboratifs et des entretiens ont migré en Belgique pour fuir les violences homophobes et transphobes, leur arrivée en Belgique les confronte à de nouvelles formes de discriminations, tout en devant composer avec la lenteur et la complexité des procédures administratives. Le statut de demandeur·euse d'asile, l'incertitude juridique et la dépendance aux institutions accentuent la fragilité des personnes, réduisent leur marge de manœuvre et pèsent sur leur santé mentale.

Ces parcours montrent que les violences vécues dans les milieux festifs belges ne peuvent être comprises indépendamment de cette histoire migratoire et de cette précarité. Les personnes rencontrées au cours de cette recherche approchent les espaces festifs avec un double héritage : celui de la clandestinité, de la peur d'être dénoncée ou agressée dans le pays d'origine, et celui de la vulnérabilité administrative et sociale dans le pays d'accueil. Elles arrivent en Belgique avec l'idée d'un espace plus protecteur pour les personnes LGBTQIA+, mais découvrent rapidement que, si la loi semble davantage de leur côté, les rapports de pouvoir, le racisme et la transphobie continuent de structurer leur quotidien.

Cette réalité biographique servira de toile de fond à l'analyse de leurs pratiques festives : nous verrons comment la manière de « faire la fête » est façonnée par les ressources disponibles, par les contraintes administratives, par la mémoire des violences passées et par les discriminations rencontrées dans la Belgique d'aujourd'hui.

PARTIE 3

Faire la fête : espaces, contraintes et plaisirs

« Bien faire la fête, pour nous, c'est de sortir de sa zone de confort parce que, parfois, on passe des journées stressantes et tout. On a bien envie de s'amuser mais on a peur. On n'a pas envie parfois de se dévoiler ou de se laisser aller. Donc du coup, quand tu as l'occasion de faire la fête, n'aie pas honte de qui tu es ou qui t'as devant toi. Sors de ta zone de confort et lâche-toi. Pour moi, ce que ça représente (la carte choisie durant l'activité de photo-langage), c'est qu'il est sorti. Il était en prison, il a ouvert complètement et il est sorti. »

Participant·e à la recherche (séance 1)

Pour les participant·es, « faire la fête » signifie d'abord se retrouver dans un lieu, intérieur ou extérieur, où il y a de la musique, des boissons et la possibilité de danser. Ce lieu peut être un bar, une boîte de nuit, une terrasse, un espace public ou une fête plus intime dans un logement ou un centre d'hébergement. La fête renvoie à l'idée de s'amuser, de profiter de la vie, d'oublier temporairement les difficultés liées à la procédure d'asile, à la précarité ou aux violences passées. Faire la fête revient à tenter de relâcher les diverses formes de pression subies au quotidien, sortir de sa zone de confort, notamment à oser à s'afficher tel qu'on est, si les conditions permettent cette perte momentanée de contrôle de soi et de son environnement.

Une dimension centrale de la fête, telle qu'elle apparaît dans les récits, est le fait de sortir avec des personnes de confiance. Les participant·es, hommes et femmes, expliquent qu'ils et elles sortent rarement seul·es, en privilégiant les groupes d'ami·es ou de connaissances, qu'elles soient LGBTQIA+ ou non, racisé·es ou non. L'enjeu principal n'est pas tant l'orientation ou l'identité de genre des personnes qui les accompagnent que le sentiment de « faire corps » pour se sentir entoureé·es et en sécurité. La présence d'un groupe proche permet à la fois de se détendre, de danser, de s'ouvrir, et de pouvoir compter sur une personne en cas de problème, ce qui sera essentiel dans les stratégies de protection décrites plus loin.

L'enjeu est le sentiment de « faire corps » pour se sentir entouré.es et en sécurité

La fréquence de ces sorties reste très variable selon les participant·es. Alors que certain·es racontent n'être sorties qu'à quelques reprises en milieu festif depuis leur arrivée relativement récente, d'autres ont des pratiques festives très régulières, soit car leur arrivée en Belgique est moins récente, soit car ces moments de relâchement leur apparaissent comme une composante essentielle de leur bien-être quotidien.

Pour les participant·es dont les pratiques festives sont plus limitées, ils et elles mettent en avant plusieurs raisons dont le fait d'être logé·es dans des maisons d'accueil en dehors de Bruxelles, avec des horaires stricts et l'obligation d'annoncer leurs absences ; le manque d'argent pour payer les transports, les entrées ou les consommations ; la fatigue psychologique liée aux démarches administratives ; la crainte de ne pas pouvoir rentrer à temps ou de se mettre en situation d'irrégularité vis-à-vis du centre. Pour certain·es, le sentiment d'insécurité apparaît également comme un facteur limitant, toute sortie obéissant à une logique d'anticipation, que nous décrirons par la suite.

Ces contraintes pratiques transforment la fête en événement rare, qui demande beaucoup d'organisation. Si

Bruxelles offre un potentiel festif plus important que d'autres villes en Wallonie et attire les participant·es non bruxellois au sein de la capitale,, la longueur des trajets, leur coût ou encore, les horaires inadaptés à des pratiques festives nocturnes complexifient l'accès aux espaces festifs bruxellois . Cette rareté qui caractérise les pratiques festives de certain. es participant·es renforce à la fois l'envie de profiter pleinement des moments festifs et la pression de « bien faire » la sortie, alors que plane sans cesse l'obligation de rester vigilant·e et de penser au retour.

Les récits des femmes avec lesquelles nous avons mené des entretiens plus approfondis montrent un contraste marqué entre les pratiques festives dans les pays d'origine et en Belgique. Au Bénin, au Burkina Faso ou en RDC, les femmes sortaient souvent, notamment dans des boîtes de nuit mixtes ou lors de fêtes privées, même si l'homosexualité et la transidentité y étaient interdites et stigmatisées. Elles devaient alors dissimuler leur orientation ou leur identité en public, éviter les gestes explicites avec leurs partenaires, choisir soigneusement les lieux pour ne pas être « pris·es sur le fait ». Parallèlement, elles participaient à des fêtes organisées au sein de la communauté LGBTQIA+, dans des domiciles, à l'abri des regards, où « tout le monde se connaît » et où un sentiment de sécurité relative peut exister. La fête y est décrite comme presque rituelle : les vendredis et samedis, tout le monde se retrouve dans certains lieux connus, avec des personnes, une ambiance et une façon de faire similaires. Même si la peur d'être découvertes reste omniprésente. Les participants hommes aux ateliers n'ont pas évoqué ces lieux festifs « parallèle et clandestins » au sein du pays d'origine tout en insistant sur l'importance de demeurer « cachés » dans les lieux festifs habituels, en refusant tout geste de tendresse envers son partenaire par exemple. La possibilité de fréquenter des environnements liés à la communauté LGBTQIA+ au sein du pays d'origine n'a jamais été mentionnée. L'hypothèse d'une pratique festive influencée par le genre au sein du pays d'origine se dessine.

En Belgique, au contraire, la fête est moins fréquente, mais elle est associée à l'idée qu'il serait possible d'être davantage soi-même, au moins dans certains espaces identifiés comme LGBTQIA+, comme les Prides ou certains bars. Toutefois, cette possibilité se heurte rapidement à d'autres formes de violences et de discriminations : remarques racistes ou transphobes, fétichisation des corps noirs, agressions verbales ou physiques. Certain·es participant·es expriment le sentiment paradoxal que dans leur pays d'origine, ils et elles risquaient davantage de violences physiques et légales, alors qu'en Belgique, ils et elles se heurtent à une grande impolitesse, à des violences verbales constantes, à des sexuali-

sations non consenties, les replaçant dans un contexte où il s'agissait de continuer à se protéger.

La fête ne se limite pas aux lieux LGBTQIA+. Les personnes impliquées dans ce projet de recherche déclarent fréquenter aussi des bars, clubs et festivals non spécifiquement LGBTQIA+, en particulier lorsqu'elles sortent avec des collègues, des ami·es ou des proches qui ne connaissent pas ou ne partagent pas leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Cette circulation entre espaces festifs LGBTQIA+ et non LGBTQIA+ complique encore la gestion de la visibilité : elles doivent ajuster en permanence ce qu'elles montrent ou taisent de leurs identités, selon les lieux, les publics présents et les risques perçus.

Faire la « fête » ce n'est jamais simplement « sortir pour s'amuser »

En résumé, pour ces femmes et ces hommes aux marqueurs identitaires multiples, « faire la fête » en Belgique, ce n'est jamais simplement « sortir pour s'amuser ». C'est composer avec des ressources limitées, des contraintes matérielles multiples, une histoire de violences déjà lourde et des discriminations persistantes dans le pays d'accueil. La fête reste un espace désiré, car elle permet de respirer et de se sentir vivant·e, mais elle est constamment traversée par des enjeux de sécurité, de contrôle de soi et de gestion de l'environnement. Dans la partie suivante, cette tension apparaîtra encore plus nettement lorsque seront examinés le rapport à l'alcool, aux produits psychotropes et les stratégies de sécurité développées pour rester lucides et se protéger en milieux festifs.

Consommation d'alcool comme composante de la fête mais aussi comme insécurité

« Alors, je dirais que l'alcool, c'est pour donner un petit peps à ce moment-là de réjouissance justement. J'ai un moment de peps, quoi. J'ai un peps qui me monte, voilà »

Participant·e à la recherche (séance 1)

Pour les personnes LGBTQIA+ racisées ayant pris part à cette recherche, la consommation d'alcool et de produits psychotropes est indissociable de la question de la sécurité en milieux festifs. La majorité des participant·es affirment ne pas consommer de drogues et ne boire de l'alcool que si les conditions liées à la sécurité sont remplies, malgré l'association fréquente entre fête, alcool et produits dans les milieux festifs bruxellois. Cette sobriété relative ne vient pas d'une interdiction extérieure, mais d'un choix délibéré : préserver leur santé, rester lucides et éviter de devenir des « proies faciles » dans des contextes où les risques d'agressions sont élevés.

La dimension genrée renforce cette tendance à limiter ses pratiques de consommation, puisque les femmes rencontrées témoignent d'une consommation plus que limitée. Certaines relatent avoir déjà connu l'ivresse auparavant et ne pas avoir apprécié la perte de contrôle qu'elle implique, ce qui les conduit aujourd'hui à limiter de manière stricte leur consommation. D'autres décrivent un usage ponctuel de l'alcool, limité à un ou deux verres « pour être dans le mood », se détendre et oser danser, mais sans aller jusqu'à l'ivresse. Une femme insiste sur le fait qu'un seul petit verre suffit à la rendre « dans les vagues » et qu'elle préfère donc rester à l'eau ou aux boissons sucrées pour garder toute sa luci-

L'alcool apparaît comme un élément à gérer finement pour ne pas perdre la maîtrise de la situation

dité. À travers ces témoignages, l'alcool apparaît moins comme un simple outil de plaisir que comme un élément à gérer finement pour ne pas perdre la maîtrise de la situation.

Le motif de la « lucidité » et du contrôle revient de manière insistante dans les récits des participant·es. Rester lucide signifie pouvoir repérer les dangers, dire non, surveiller son environnement, défendre ses limites. Plusieurs participant·es expliquent que si ils et elles se laissaient aller à boire davantage, ils et elles auraient peur de ne pas se rendre compte d'attouchements, d'agressions ou de mises en scène destinées à les isoler et ainsi faciliter les abus. Le simple fait d'être une personne racisée LGBTQIA+, en situation précaire, suffit à les placer dans une position de vulnérabilité accrue, que la consommation d'alcool pourrait encore amplifier. Si les femmes ici rencontrées soulignent aussi un sentiment d'injustice de devoir se retenir quand des hommes, eux, se permettent de « s'éclater » sans penser aux mêmes risques et dénoncent leur impression que la fête suppose pour elles une auto-discipline permanente que les hommes n'ont pas à s'imposer au même degré, les co-analyses menées dans les ateliers collaboratifs montrent pourtant que les hommes cisgenre et homosexuel que nous avons rencontrés s'obligent également à ces formes de vigilance accrue. Au-delà du genre, leurs autres caractéristiques identitaires les amènent également à devoir se penser comme des proies potentielles et à déployer de multiples stratégies de protection, sur lesquelles nous reviendrons.

En effet, pour concilier le désir de se détendre et la nécessité de se protéger, les personnes LGBTQIA+ ici rencontrées développent plusieurs stratégies de défense, dont la première vise à déployer une approche collective des lieux festifs. Lorsqu'ils et elles sortent en groupe, ils et elles s'organisent pour qu'au moins une personne reste quasiment sobre, chargée de veiller sur les autres, de surveiller l'ambiance et de s'assurer que tout le monde rentre sain et sauf. Cette répartition des rôles permet à certaines de boire un peu plus en se sentant protégé·es, tout en sachant que, globalement, le groupe garde une capacité de réaction. De manière plus générale, l'entraide entre pairs – regarder si un·e ami·e est trop sollicité·e, repérer les personnes insistantes, se concerter pour partir ensemble – est une composante centrale de leur rapport à la fête.

La question de la surveillance des verres occupe aussi une place importante, particulièrement chez les femmes. Ces dernières craignent que des produits psychotropes ne soient glissés dans leur boisson à leur insu, pour faciliter une agression sexuelle. L'une d'elles décrit une véritable « routine » de protection : éviter de laisser son verre sans surveillance, le garder avec soi en permanence, limiter les passages aux toilettes pour ne pas avoir à l'abandonner, voire parfois renoncer à avoir un verre pour se sentir plus en sécurité. Certaines préfèrent boire surtout dans des contextes fermés et intimes, chez des ami·es où elles dorment ensuite sur place, car elles estiment qu'elles y sont moins exposées à ce type de manipulation.

Le lieu et le type de soirée influencent aussi les choix de consommation.

« Je voudrais revenir sur les substances psychotropes. Pour moi, c'est à l'origine de tout ce qui est négatif dans la fête je vais dire quoi, black out, expérience personnelle. J'ai des expériences personnelles. Moi, j'ai vu des gens qui avaient consommé des substances psychotropes. Mais je ne sais pas si je vais dire déchirés, qui étaient totalement déchirés. Ils ne savaient même plus où ils se trouvaient. Ça fait de la peine, tu vois. »

Participant·e à la recherche (séance 1)

Les participant·es expliquent qu'ils et elles peuvent se permettre de boire davantage lorsqu'ils et elles ne devront pas reprendre des transports de nuit ni retourner seul·es vers un lieu de domicile éloigné, par exemple lorsque leur est offert la possibilité de rester dormir chez un·e ami·e. À l'inverse, lorsqu'ils et elles doivent traverser la ville, prendre le train ou rentrer dans un village mal desservi, ils et elles évitent de boire, conscient.es des risques dans les espaces publics (gares, métros, rues peu éclairées). Le chemin du retour est perçu comme un moment particulièrement critique, durant lequel l'alcool pourrait les mettre encore davantage en danger.

La fête devient un espace où il faut sans cesse calculer

En dehors de son impact sur le sentiment de sécurité des participant·es, l'alcool et les autres substances jouent souvent un rôle ambivalent en contexte festif. Pour certaines personnes, ils aident à « faire tomber les barrières », à supporter les discriminations ou à se sentir plus à l'aise dans des espaces qui restent parfois hostiles. Pour d'autres, ils sont surtout perçus comme des déclencheurs de comportements violents, qu'il s'agisse d'agressions sexistes, racistes ou homophobes. Ainsi, certain·es participant·es des ateliers expliquent qu'elles préfèrent attribuer certains comportements violents à la consommation de substances plutôt qu'au racisme ou à l'homophobie, comme une manière de se protéger psychologiquement, même si ils et elles savent que ces explications ne suffisent pas.

Ainsi, la consommation d'alcool et de produits psychotropes se trouve au cœur d'un équilibre fragile entre plaisir, reconnaissance sociale et auto-protection. Les personnes ayant participé à la recherche ne se contentent pas de suivre les normes festives dominantes, elles les réaménagent, les contournent et les négocient pour préserver leur intégrité physique et psychique. La fête devient alors un espace où il faut sans cesse calculer, combien boire, où, avec qui, comment rentrer, comment surveiller son verre et celui des autres. C'est sur cette toile de fond qu'apparaissent les différentes formes de violences sexistes, sexuelles, racistes et transphobes rencontrées en milieux festifs, qui feront l'objet de la partie suivante.

Violences sexistes, sexuelles, racistes, transphobes

Les femmes LGBTQIA+ racisées avec lesquelles nous avons pu mener les entretiens définissent les violences de manière très large, incluant non seulement les agressions physiques, mais aussi les mots, les regards insistants, les remarques discriminatoires et toutes formes d'interactions pouvant les mettre mal à l'aise. Pour elles, une insulte comme « sale lesbienne » fait autant, voire plus mal, qu'un coup car elle laisse des traces psychologiques durables et révèle une hostilité structurelle. Elles mobilisent un vocabulaire militant construit autour du consentement, de la sexualisation des corps et des définitions imposées de l'identité (raciste, transphobe), insistant sur le fait que la violence commence dès qu'une personne est traitée comme un objet sexuel ou réduite à un stéréotype.

Une insulte fait autant, voire plus, mal qu'un coup

Si les hommes ayant pris part aux ateliers collaboratifs ont également mentionné différents épisodes où ils ont été en proie à des insultes racistes et homophobes, ces derniers avaient toutefois plus de difficultés à qualifier ces faits comme des violences en tant que telles et avaient plutôt tendance à les minimiser. Ici, encore, une stratégie de défense se fait jour, particulièrement chez les hommes homosexuels racisés. Si la couleur de peau ne peut être oblitérée, les participants relèvent une différence quant à la survenance des violences homophobes en lien avec le caractère visible ou non de leur orientation sexuelle. Pour plusieurs participants, il y a ainsi un enjeu sécuritaire à ne pas forcément visibiliser des caractères

« Moi j'ai vécu, moi j'ai vécu, dans une boîte de nuit, je suis en train de travailler. Ouais, une fois, je suis en train de travailler, et j'ai un monsieur qui vient, il me touche la verge. Ouais, il me dit que j'aimerais bien ... Je me suis énervé. Tu n'as pas le droit de me toucher, encore moins, là. T'es fou. Je ne suis pas en train de fêter. Je ne suis pas avec vous. Moi, je suis en train de travailler. (…) Non, c'est à la fête. Le patron, il s'en fout. Je lui ai dit. Vous imaginez (rire) Vous êtes… Quand un black… Excusez-moi, si le black se plaint… Bon, on estime qu'il se plaint trop. Qu'il en fait trop. Et qu'il t'a juste touché la verge, ce n'est pas grave. »

Participant·e à la recherche (séance 1)

qu'ils associent à l'homosexualité. Il s'agira d'éviter des comportements et attributs vestimentaires jugés efféminés. Thomas évoque cette soirée chez une amie, dont il ne connaît pas les autres personnes présentes à la fête, et où il est victime de discrimination en raison de son « petit foulard » noué autour du cou ou du fait qu'il adopte ce qu'il qualifie comme des « manières ». Ces éléments sont alors identifiés comme déclencheurs de discrimination et de violence. Pour la majorité des participants, il devient alors nécessaire de déployer des efforts pour rendre leur orientation sexuelle invisible.

Ces violences prennent plusieurs formes distinctes, souvent liées aux milieux festifs mais également aux espaces du quotidien (centres d'hébergement, transports publics). Emilia raconte l'agression physique qu'elle subit dès son arrivée dans un centre d'hébergement mixte et fermé, où elle a été tabassée par un groupe d'hommes. Les agresseurs ont été jugés et emprisonnés, mais cette agression lui a fait prendre conscience que même dans un pays où la loi est sensée la protéger, elle pouvait être victime de discriminations et de violences. Elle décrit également un homme se masturbant devant elle à la gare du Midi, la fixant intensément, ce qui crée un sentiment d'insécurité profond malgré son « habillement couvrant » ; elle se demande même avec ironie si cela fait partie des « codes de drague locaux ».

Il devient nécessaire de déployer des efforts pour rendre leur orientation sexuelle invisible

La fétichisation raciale et sexuelle est récurrente. Les corps noirs sont perçus comme exotiques, hyper-sexualisés, avec des stéréotypes comme

le « big dick africain » ou l'idée d'un appétit sexuel exceptionnel, transformant les personnes en « trophées » ou objets de fantasme. Plusieurs participant·es relatent des moqueries sur leur couleur de peau ou leur manière de danser lors de fêtes, des attouchements non consentis dans les boîtes de nuit (y compris par des clients envers du personnel), ou des propositions explicites et vulgaires fondées sur ces stéréotypes racistes à caractère sexuel.

Là-bas, on sait qu'on va nous battre ou nous tuer, mais pas avec autant d'impolitesse

Ces violences vécues dans les espaces festifs bruxellois sont d'autant plus complexes à vivre pour les participant·es, qu'elles rappellent les traumatismes vécus dans le pays d'origine. Helena évoque une altercation à la sortie d'une boîte dans son pays d'origine, où des hommes l'ont poursuivie après avoir surpris un geste affectueux avec une amie, provoquant un accident de moto ; cet événement a cristallisé sa décision de fuir. Là-bas, les violences étaient plus ouvertes et physiques (menaces de mort, prison pour homosexualité, coups pour « scandale »), liées à des lois répressives ; ici, elles sont plus verbales, diffuses, impolies, mêlant sexisme quotidien, racisme et phobies spécifiques, mais avec une loi théoriquement du côté des victimes. Emilia résume ce paradoxe : « On se fait plus respecter en Afrique qu'ici. Là-bas, on sait qu'on va nous battre ou nous tuer, mais pas avec autant d'impolitesse. »

Ces violences demeurent le plus souvent impunies, les personnes LGBTQIA+ racisées ici rencontrées hésitent à porter plainte, redoutant de ne pas être crues (risque d'outing, de racisme institutionnel) ou de compliquer leur procédure d'asile.

Ces formes de violences sont d'autant plus complexes à saisir, qu'elles sont le plus protéiforme. Les récits incluent des attouchements insistants malgré les refus (un

homme refusant d'arrêter de danser collé malgré les gestes de recul), des situations ambiguës lors de la Pride où des groupes profitent de la foule pour déshabiller ou isoler, ou des propositions de plans multiples non consentis dans les toilettes des clubs, lieux identifiés comme particulièrement dangereux par l'ensemble des participant·es. Les transports en commun pour se rendre ou rentrer des soirées sont aussi des zones de risque : racisme dans le métro (gestes de rejet envers les personnes noires), chants homophobes imitant des manières « efféminées ».

Il existe également des violences intra-communautaires ou dans des espaces supposés safe : moqueries sur la danse « trop efféminée », refus d'invitations à danser provoquant de la colère, ou agressions sexuelles après des actes initialement consentis mais dont les limites ne sont pas respectées. Les toilettes, les foules denses et les domiciles tiers, hors du cercle amical proche (où l'on dort après une soirée) sont des hotspots de risques. Globalement, les personnes LGBTQIA+ racisées décrivent un sentiment d'insécurité constante : nulle part, elles ne se sentent pleinement en sécurité, devant ajuster en permanence leur visibilité selon les espaces, qu'ils soient LGBTQIA+ ou non.

Ces violences ne sont pas isolées mais cumulatives, renforçant un état de vigilance permanent qui épuise. Elles touchent l'intégrité physique, psychique et identitaire, transformant la fête – censée être libératrice – en terrain miné. La partie suivante examinera comment l'intersectionnalité éclaire ces expériences croisées et les stratégies de protection qui en découlent.

Intersectionnalité et stratégies d'anticipation

L'intersectionnalité désigne la manière dont différentes formes d'oppression – sexisme, racisme, homophobie, transphobie, précarité migratoire – ne s'additionnent pas simplement, mais s'entremêlent pour créer des expériences uniques de domination. Développée par la juriste afro-américaine Kimberlé Crenshaw, cette approche montre comment les personnes LGBTQIA+ racisées subissent non pas une discrimination à la fois, mais un cumul de violences qui se renforcent mutuellement, particulièrement dans des espaces comme les milieux festifs où les corps, les désirs et les hiérarchies sociales sont hyper-visibilisés.

Pour nos participant·es, être une personne noire, homosexuelle, parfois transgenre, récemment arrivée en Belgique sans papiers, signifie naviguer en permanence entre plusieurs fronts de risques. Le fait d'être une femme expose au sexisme sous toutes ces formes ; l'orientation sexuelle ou identité de genre suscite homophobie et transphobie ; leur couleur de peau attire racisme et fétichisation ; leur statut administratif les rend vulnérables aux institutions et limite leurs recours. Ces dimensions ne sont pas cloisonnées : un homme blanc peut agresser verbalement une femme noire en la traitant de « sale lesbienne » dans un bar, combinant sexisme, racisme et homophobie en une seule insulte. De même, la crainte de ne pas être crue lors d'une plainte est amplifiée par le fait d'être une personne migrante sans papiers, soupçonnée de mentir pour obtenir un titre de séjour.

Face à ce cumul, les participant·es déploient des stratégies d'anticipation et d'évitement très sophistiquées, qui structurent l'ensemble de leurs pratiques festives. Ces stratégies relèvent d'un contrôle permanent du corps, des déplacements et des interactions:

- **Sortir en groupe** : jamais seul·e, toujours avec des personnes de confiance qui forment un « corps » protecteur ; importance d'avoir une personne lucide dans le groupe qui ne boit pas et surveille l'ambiance.
- **Contrôle des consommations** : limiter l'alcool au strict minimum (1-2 verres maximum, souvent de l'eau), éviter les drogues, surveiller son verre en permanence ou ne pas en avoir du tout pour empêcher toute manipulation.
- **Gestion des lieux et des moments** : choisir des espaces connus, éviter les toilettes seul·e, dormir sur place chez des ami·es de confiance plutôt que rentrer de nuit, prévoir les trajets retour à plusieurs.
- **Contrôle corporel et gestuel** : surveiller ses vêtements, ses mouvements, sa voix, éviter tout geste qui pourrait être lu comme « trop gay », « trop lesbien » ou « trop trans » selon le lieu ; danser sans se coller aux autres pour éviter les malentendus.
- **Stratégies numériques :** partager sa géolocalisation en temps réel avec des proches, envoyer des photos des personnes rencontrées avant tout rendez-vous, rester joignable.

Ces stratégies transforment la fête en exercice de « calcul de risques » constant. Face à ces risques cumulés de subir des violences sexistes et sexuelles, les personnes LBGTQIA+ racisées doivent anticiper : « Si je bois ça, est-ce que je pourrai rentrer ? Si je vais aux toilettes, qui surveille mon verre ? Si cet homme insiste pour danser, comment dire non sans créer d'esclandre ? » Cette vigilance épuise et limite le plaisir : « On est venues s'amuser, mais on doit se retenir alors que les hommes s'éclatent », résume Emilia.

Le rapport au droit est ambivalent. D'un côté, les personnes rencontrées perçoivent la Belgique comme un pays où « la loi est de leur côté » : homosexualité légale, condamnation des violences sexistes, police qui intervient parfois (comme dans le centre d'hébergement d'Emilia). De l'autre, elles hésitent à porter plainte : peur de ne pas être crues (« une personne migrante noire et LGBTQIA+ qui raconte des histoires »), risque d' «outing public » et de se faire remarquer, crainte que cela complique leur procédure d'asile, expériences passées de racisme institutionnel. Il apparaît alors préférable de « répondre sur place » verbalement, lorsque c'est possible (ce qu'ils et elles ne pouvaient pas faire dans leurs pays d'origine), mais aussi et surtout de fuir la situation plutôt que de risquer un scandale ou une arrestation.

Ces stratégies transforment la fête en exercice de « calcul des risques » constant

Ces stratégies sont collectives et partagées au sein des communautés LGBTQIA+ racisées. Dans les ateliers, les participant·es décrivent une entraide informelle : se regarder dans la foule, intervenir discrètement si un·e ami·e est harcelé·e, se concerter pour partir ensemble. Mais cette entraide a ses limites : sentiment d'être « nulle part en sécurité », même dans les espaces LGBTQIA+ où le racisme persiste ; fatigue de devoir sans cesse « cacher » son orientation ou son identité de genre ; pression de la précarité qui réduit les marges de manœuvre.

L'intersectionnalité éclaire ainsi pourquoi les dispositifs de prévention classiques (sensibilisation à l'alcool, formations consentement) ne suffisent pas : ils traitent souvent les violences sexistes et sexuelles isolément, sans voir comment elles s'articulent au racisme, à la transphobie et à la situation migratoire. Les personnes concernées doivent inventer des protections sur mesure, au prix d'une liberté limitée et d'un épuisement constant. La partie suivante proposera des pistes concrètes pour transformer les milieux festifs en tenant compte de ces réalités croisées.

Pistes de prévention et recommandations

Cette recherche met en lumière des besoins concrets exprimés par les personnes LGBTQIA+ racisées elles-mêmes, qui dépassent les approches classiques de prévention des violences sexistes et sexuelles en milieux festifs. Au-delà des campagnes générales sur le consentement, par exemple, il s'agit de créer des dispositifs sensibles à l'intersectionnalité, capables de répondre aux réalités cumulées de genre, race, orientation sexuelle et précarité migratoire.

Le rapport CREBIS/Modus Vivendi propose plusieurs recommandations précises, issues des ateliers collaboratifs et des entretiens avec les personnes concernées. D'abord, **former les professionnel·les du milieu festif** (sécurité, barman, staff, DJ) non seulement aux violences sexistes et sexuelles, mais aussi au racisme, à la transphobie et à l'homophobie dans leurs formes intersectionnelles. Cela inclut la reconnaissance des micro-agressions (moqueries sur la danse, fétichisation raciale) et la formation à des protocoles d'intervention rapides et bienveillants, sans outing forcé ni suspicion envers les victimes.

Ensuite, **créer des safe zones et des équipes de care dans les lieux festifs**, particulièrement lors d'événements comme la Pride ou dans les clubs fréquents par les publics racisés LGBTQIA+. Ces espaces permettraient un accueil chaleureux pour les personnes nouvellement arrivées, sans jugement sur le statut administratif, avec des relais vers des associations spécialisées (juridique, santé, hébergement). Des « points d'eau gratuite » surveillés et des zones de « sober buddies » (personnes sobres volontaires pour accompagner celles qui le souhaitent) répondraient directement aux stratégies

de lucidité exprimées par les participant·es.

Les témoignages soulignent aussi l'importance de **dispositifs spécifiques pour les personnes en demande d'asile**. Informer sur les droits lors d'une agression (plainte possible sans risque pour le dossier d'asile), créer des passerelles avec les réseaux LGBTQIA+ bruxellois dès l'arrivée dans les centres d'hébergement, et proposer des événements festifs « low-cost » accessibles (transports pris en charge, entrée gratuite, localisation centrale) réduiraient l'isolement et les contraintes matérielles. Des campagnes de recrutement pour des jobs festifs (dame pipi, vestiaire, sécurité) ciblées sur ces publics, avec accompagnement linguistique et administratif, offriraient aussi des revenus stables.

Enfin, **sécuriser les espaces périphériques aux fêtes** : gares, métros, trajets retour. Renforcer la présence sécuritaire aux abords des lieux festifs LGBTQIA+, informer sur les lignes de bus de nuit adaptées, et créer des « navettes solidaires» depuis des lieux-clés répondraient aux récits d'insécurité dans les transports. Le réseau Safe Ta Night pourrait jouer un rôle pivot en intégrant une sensibilité intersectionnelle dans tous ses services de réduction des risques (RdR).

Ces recommandations ne demandent pas de réinventer la roue, mais d'adapter les pratiques existantes aux réalités croisées des personnes LGBTQIA+ racisées. En donnant la parole aux personnes concernées en priorité, elles garantissent une pertinence terrain qui manque souvent aux politiques publiques.

CONCLUSION

Les expériences des personnes LGBTQIA+ racisées révèlent un paradoxe poignant : l**es milieux festifs, censés être des espaces de liberté et de respiration, deviennent pour elles des terrains de vigilance constante où se croisent sexisme, racisme, homophobie et transphobie**. À travers les récits des participant·es à cette recherche, se dessine une réalité où la fête – désirée pour oublier la précarité migratoire, les démarches d'asile et les violences passées – exige un contrôle permanent du corps, des consommations et des déplacements.

Ces co-analyses menées avec les personnes principalement concernées montrent que **les violences ne se limitent pas aux agressions physiques spectaculaires, mais englobent un continuum de micro-agressions quotidiennes** : regards fétichisants, insultes racialisées, outing forcé, sexualisation non consentie, moqueries sur la danse ou les « manières ». L'intersectionnalité éclaire parfaitement cette complexité : être une personne noire, d'autant plus une femme, une personne gay ou lesbienne, transgenre, en demande d'asile, ne produit pas une simple somme de discriminations, mais des vulnérabilités spécifiques que les approches classiques de prévention peinent à saisir. La Belgique apparaît alors comme un refuge relatif – où la loi condamne théoriquement ces violences – mais où les formes de micro-violences quotidiennes, le racisme institutionnel et la méfiance envers les personnes migrantes compliquent l'accès à la justice.

Face à ces réalités, les stratégies d'anticipation, d'évitement et de sur-vigilance déployées par les personnes concernées impressionnent par leur ingéniosité et leur cohérence : sortir en groupe avec une personne lucide, limiter l'alcool pour rester vigilant·e, partager sa géolocalisation, choisir soigneusement les lieux et les moments. Ces pratiques, nées du savoir expérientiel, méritent de se voir prolonger par des mesures structurelles et institutionnelles plutôt que laissées à la seule responsabilité individuelle des victimes potentielles.

Cette synthèse de nos travaux menés avec les personnes concernées appelle à une transformation profonde des milieux festifs bruxellois. Les recommandations – formations intersectionnelles, safe zones, équipes de care, sécurisation des trajets retour, co-construction d'outils – ne sont pas des utopies, mais des mesures concrètes, réalistes et urgentes. Le réseau Safe Ta Night, les associations LGBTQIA+ et les professionnel·les du nightlife bruxellois ont déjà les bases pour agir ; il s'agit désormais d'intégrer pleinement la perspective des personnes LGBTQIA+ racisées et migrantes dans toutes les politiques de prévention.

En donnant la parole à ceux et celles qui vivent ces réalités au quotidien, ce texte espère contribuer à rendre visibles des expériences trop souvent marginalisées. Transformer les milieux festifs bruxellois en espaces véritablement inclusifs et sécurisés, où l'on puisse danser sans calculer chaque geste, n'est pas seulement une question de justice, c'est une condition pour que la fête redevienne ce qu'elle promet d'être – un moment de joie partagée, libéré des peurs et des contraintes pour toutes et tous.

BIBLIOGRAPHIE

Amari, S., (2013). « Sujets tacites. Le cas de lesbiennes d'origine maghrébine ». Tumultes, numéro 41, Dire les homosexualités d'une rive à l'autre de la Méditerranée, pp 205-221.

Amnesty International Belgique (2023). Viol stop : Violences sexuelles en Belgique. Rapport statistique : près de 48% de la population exposée à une forme de violence sexuelle au cours de sa vie.

Bègue-Shankland, L. (2014). Chapitre 2. Les modèles d'association entre l'alcool, les drogues et la violence. Drogues, alcool et agression : L'équation chimique et sociale de la violence, Dunod, p. 25-57.

Cocof (Commission communautaire française). Plan de Promotion de la Santé. Financement du réseau Safe Ta Night depuis 2018. Disponible sur : https://www.safetanight.be

Crenshaw, K. (1989). "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics." University of Chicago Legal Forum, vol. 1989:1, p. 139-167.

El-Hage H. & Jin Lee, E. (2016). "LGBTQ racisés : frontières identitiares et barrières structurelles", Alterstice, volume 6, numéro 2, pp. 13-27.

Equal Brussels (2022-2025). Ordonnance du 23 décembre 2022 relative au subventionnement des projets favorisant l'égalité des chances en Région de Bruxelles-Capitale. Subvention pour la pérennisation d'actions contre les violences sexuelles facilitées par les produits psychoactifs en milieux festifs.

Garcia, M.G., Pérez-Carceles, M.D., Osuna, E., Legaz, I. (2021). "Drug-facilitated sexual assault and other crimes: A systematic review by countries", Journal of Forensic and Legal Medicine, 79, 1-15.

Keygnaert, I. et al. (2021). Étude sur les violences sexuelles envers les personnes LGBTQIA. Universités de Gand et de Liège.

Lelubre, M. & Bottero, M. (2025). Violences sexistes et sexuelles en milieux festifs bruxellois. Situation des personnes LGBTQIA racisées. Rapport d'analyse qualitative. Bruxelles : CREBIS, en collaboration avec Modus Vivendi asbl (Réseau Safe Ta Night).

Ouguerram-Magot, N. (2017). "Queers non blanc.ches en France", GLAD! Revue sur le langage, le genre, les sexualités, 3, pp. 1-19.

Quertemont, E. & Didone, V. (2025). Etude sur les violences sexuelles facilitées par une substance, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Pour aller plus loin :

Carde, E. (2021). Intersectionnalité et incorporation : expliquer la genèse des inégalités sociales de santé. Sciences sociales et santé, 39(1), 31–58.

Chauvin, S. et Jaunait, A. (2015). L'intersectionnalité contre l'intersection. Raisons politiques, 58(2), 55-74. https://doi.org/10.3917/rai.058.0055.

Lépinard, É., & Mazouz, S. (2021). Pour l'intersectionnalité. Paris : Anamosa